

Compte-rendu de réunion de quartier

Mairie de La Trinité-sur-Mer

Place Yvonne Sarcey, 56470 La Trinité-sur-Mer

www.latrinitesurmer.fr

Vie communale

Kerbihan

Mardi 11 juillet 2017 - 20h30 - Salle du Conseil

En présence de Jean-François GUEZET, maire, Dominique MEYER, 1^{er} adjoint, Jean-Louis REINERT, conseiller délégué et Marie-Thérèse BAILOT,

60 personnes

Présentation de l'équipe

Monsieur le Maire a présenté l'équipe des élus présente

Aménagement du rond-point de Kérouf

Implantation du circuit de circulation pour un essai de 2 mois, l'objectif est de :

- Casser les vitesses de circulation
- Permettre le passage des voies douces en sécurité (piétons, vélos)
- Le rond-point sera de type non franchissable
- Il s'agit d'une voie départementale à charge du département 56
- Le rond-point lui-même et les trottoirs sont à la charge de la commune (budget de 100 k€ avant impact des subventions)
- Travaux finalisés pour le 2^{ème} semestre 2017

Taille de la végétation :

- L'assemblée valide l'idée que l'entretien devant chez soi est à faire par chaque propriétaire : les ressources des services techniques de la commune sont limitées d'autant plus que les charges d'entretien vont fortement augmenter dans les années à venir (site du conservatoire du Littoral de Kerduval, sentier côtier, etc.)
- Cependant, quid des résidences secondaires ? Des courriers de rappel seront envoyés aux propriétaires
- L'assemblée constate des retards d'entretien à certains endroits des espaces publics, l'entretien des massifs est insuffisant. Le maire explique ce qu'il en est des moyens actuels de la commune et des situations fréquentes de saturation des services techniques au moment des manifestations sur la commune (environ 100 jours par an) qui sollicitent beaucoup de personnel communal.

Les parkings en partie vides sur les quais : c'est une exigence du Plan Vigipirate : pas de stationnement de véhicules à moins de 50 m d'un chapiteau regroupant du public.

Plage de Port Biren :

- Enlever les bateaux qui semblent à l'abandon : procédure en cours
- Remettre en service la chaîne interdisant l'accès + arrêté d'interdiction de stationnement sur place (idem à Kervillen)
- On constate des soirées bruyantes sur la plage : faire faire des rondes de police. Si problème sérieux : appeler le 17 qui enverra une patrouille de police (gendarmerie) la plus proche
- Augmenter le nombre de panneaux d'interdiction de circuler à vélo sur le chemin des douaniers

Plage de Kervillen :

- On signale la présence de baccharis sur la cale. Le maire rappelle l'arrêté interdisant la culture du baccharis sur la commune. Cependant, la loi ne prévoit pas de sanctions en cas d'infraction. Il est rappelé qu'un panneau expliquant les nuisances de baccharis a été installé par l'association pour la Sauvegarde de la Pointe de Kerbihan, avec l'aide de la commune à proximité du blockhaus de Kerbihan.
- Le maire remercie l'association pour son travail efficace et soutenu
- Sur la plage, l'enlèvement des algues n'est pas fait complètement. 350 m³ ont été enlevés récemment, mais se pose le problème du coût d'évacuation des algues. Une solution sera recherchée avec Véolia
- Il manque 3 poubelles sur la plage, à mettre en place dès le mois de mai.

Plage de Kerbihan :

- On s'oriente vers une interdiction totale de stationnement des véhicules sur l'accès à la plage. Des racks à vélos supplémentaires seront posés à la place.

Rue de Kervourden :

- La largeur de la voie a été ramenée à 12 m par décision du Conseil Municipal en 1978. Les riverains concernés par les emprises de réserve souhaitent que ce dossier, qui traîne depuis des années, soit réglé rapidement. Le maire indique qu'un géomètre expert sera mandaté à cet effet.

Eclairage public :

- Des dysfonctionnements sont constatés sur l'éclairage public (décalage horaire, zones de trous noirs...). A revoir avec le SDEM et les services techniques. A noter que plusieurs centaines de mètres de câbles d'éclairage ont été volés cet hiver et au printemps à Kervillen et rue de Kerguillé.

Chiens sur les plages :

- On s'oriente vers une interdiction totale de la présence des chiens sur les plages de la commune, en raison de la pollution canine qui pose problème, car peu de propriétaires ramassent effectivement. A noter que les panneaux d'interdiction sont peu clairs à comprendre : à revoir.

Circulation de véhicules :

- De manière générale, il est constaté les vitesses excessives de certains véhicules (artisans, professionnels). Certains passages sont très dangereux pour les piétons et les vélos : étroitesse des rues, absence de trottoirs, et ce, malgré les limitations à 30. Le resserrement des voies de circulation est une solution qui peut être couplée avec la mise en place d'un dos d'âne ou de coussins berlinois.

Peindre la limitation de la vitesse directement sur le sol.

Points divers sur la commune :

Jeux d'enfants :

Il est constaté une insuffisance d'aires de jeux pour enfants. Il en existe (Kerguillé, Quéric), mais pas là où il en faudrait. Un plan d'investissement pour les jeux d'enfants est prévu au Contrat d'Attractivité et au PPI (plan pluriannuel d'investissements) pour 2017 et surtout en 2018.

Terrains Le port et Petit :

Le maire fait le point sur ces dossiers. Le dossier Le Port n'aboutira pas avant plusieurs années (procédure en cours, le terrain est inconstructibles sur la partie avant).

Points sur le projet en cours de la SNT :

Le maire détaille le contenu du projet de rénovation du pôle nautique sud. Plusieurs interventions posent la question de la pertinence de l'extension du môle Tabarly et la perturbation possible du milieu marin. Attendre le retour des études d'impact en cours. Le projet se construit en liaison non seulement avec les partenaires techniques mais aussi avec la population (exposition du projet à la CPM).

Mané Roularde :

Il est souhaité un aménagement du trottoir à droite qui va vers Tal Ar Mor pour faciliter la circulation des piétons et des fauteuils roulants (sera fait rapidement).

Rond-point du Gabellec :

Le maire expose le contenu du projet de rond-point qui aboutira en 2018.

Ramassage des encombrants :

Il existe un ramassage d'encombrants le 1^{er} mercredi de chaque mois sauf juillet – août sur inscription en mairie.

Pas de déchets verts.

Calendrier :

- Ma commune Demain : les réunions reprendront le 3^{ème} mardi de chaque mois, la prochaine se tiendra le 19/09 de 19 h à 21 h à la mairie, puis le 17/10 idem. Venez nombreux !
- Réunion publique le 8 août à 20 h 30 au Voulien
- Comice Agricole au Penher : le 10 août
- Repas Trinitain : le 10 septembre place de l'église (et non le 03/09 comme indiqué dans le bulletin municipal)

Prochaine réunion de quartier : Kerguillé – Quéric le 12 septembre à 20 h 30 en mairie.